FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **OdoBan Ready-to -Use Lavender Scent**

Autres moyens d'identification

Synonymes 910159-Q

Usage recommandé Désinfectant (pas un aérosol)

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société Clean Control Corporation

Adresse 2-291 Main Street, Suite 233
Wasaga Beach, Ontario
Canada L9Z 0E8

Téléphone 800-841-3904

Courriel info@odoban.ca

Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC :	chemtrec@chemtrec.com
CHEMTREC :	1-800-262-8200 (U.S.)
CHEMTREC :	1-703-741-5500 (International)

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires	Exempt - Produit Enregistré - (DIN 02444356). Il s'agit d'un produit enregistré de DIN. L'étiquetage des produits est conforme aux lignes directrices et règlements de Santé Canada. Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II). La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %)		68424-85-1	0.3

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition	Ne s'applique pas aux produits DIN. Se reporter à l'étiquette du produit pour la teneur en ingrédients actifs.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	Laver abondamment au savon et à l'eau.
Yeux	En cas d'éclaboussure dans les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS [se] faire vomir. [Faire] boire beaucoup de lait ou d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Avant d'appeler, s'assurer d'avoir sous la main le contenant, l'étiquette ou le nom et le numéro DIN du produit.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir l'article 13 de la SDD.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Entreposer dans un endroit frais et sec. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	S'assurer une ventilation adéquate.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Presque sans couleur
Odeur	Ligneux(se) / Florale
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	6 - 8
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 35 °C (> 95 °F)
Point d'éclair	> 93.3 °C (> 200.0 °F)
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Comme l'eau
Autres informations	

Propriétés explosives	Non explosif.	**Densité**	0.995 - 1.005 @ 25°C
Propriétés comburantes	Non oxydant.	**COV**	1.00 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.
Peau	FIFRA catégorie: TOX III: Irritant modéré @ 72 heures: érythème modéré Provoque une irritation cutanée.
Yeux	FIFRA catégorie: TOX III: compensation de la cornée en 7 jours ou moins Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non disponible.

Produit	**Espèces**	**Résultats d'épreuves**
OdoBan Ready-à -Use Lavender Scent (CAS Mélange)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg, Tested
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	3412 mg/kg, ECHA
Inhalation		
CL50	Rat	0.3 mg/l/4h, ECHA
Orale		
DL50	Rat	795 mg/kg, ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible.

Indice d'érythème Pas disponible.

Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

Valeur de l'opacité de la cornée Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.

Valeur des rougeurs de la conjonctive Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la conjonctive Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Pas disponible.

Autres informations Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de benzalkonium (C14 50 %, C12 40 %, C16 10 %) (CAS 68424-85-1)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Bar rayé (Morone saxatilis)	10.4 - 19.1 mg/L, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant et l'envoyer au recyclage. Si le recyclage n'est pas o˜ert dans la région, mettre le contenant aux ordures. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Exempt - Produit Enregistré - (DIN 02444356).

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

MISES EN GARDE : ATTENTION : Modérément irritant pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver au savon et à l'eau après avoir manipulé ce produit. PREMIERS SOINS : Contact avec les yeux : En cas d'éclaboussure dans les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Contact avec la peau : Laver à grande eau et avec beaucoup de savon. Ingestion : NE PAS [se] faire vomir. [Faire] boire beaucoup de lait ou d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Avant d'appeler, s'assurer d'avoir sous la main le contenant, l'étiquette ou le nom et le numéro DIN du produit. Élimination : Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer le contenant et l'envoyer au recyclage. Si le recyclage n'est pas o˜ert dans la région, mettre le contenant aux ordures. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposer dans un endroit frais et sec.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Classification SIMDUT Exempt - Produit enregistré - (DIN 02444356)

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	1
Inflammabilité		1
Danger physique		0
Protection individuelle		X

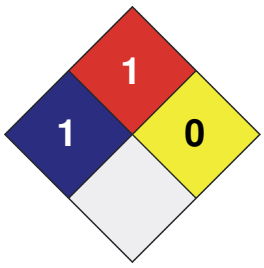

Date de publication 03-Janvier-2022

Date de la révision 23-Octobre-2023

Version n° 04

Autres informations Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021